BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1702

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

878 987 262 RCS Paris.
MC FUNDS.
Forme : Société d'investissement à capital variable.
Capital : 1000000.00 EUR.
Adresse : 33, avenue de l'Opéra, 75002 Paris.
Précédent propriétaire : 514 322 056 RCS Paris. **MONTAIGNE CAPITAL AGISSANT POUR LE COMPTE DE MC CAPITALISATION, FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) GÉRÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE GESTION MONTAIGNE CAPITAL (LE « FCP ABSORBÉ »).**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : MC FUNDS Forme : Société d'investissement à capital variable Adresse du siège : 33 avenue de l'Opéra 75002 Paris Capital : 1000000.00 EUR Numéro unique d'identification : 878987262 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : MONTAIGNE CAPITAL agissant pour le compte de MC CAPITALISATION, Fonds Commun de Placement (FCP) géré par la société de gestion MONTAIGNE CAPITAL (le « FCP absorbé ») Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 33 avenue de l'Opéra 75002 Paris Capital : 428000.00 EUR Numéro unique d'identification : 514322056 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : néant. Rapport d'échange des droits sociaux : La rémunération des apports du FCP MC CAPITALISATION au compartiment MC MODERE de la SICAV MC FUNDS sera effectuée par la remise aux porteurs du FCP MC CAPITALISATION, sans frais ni droit d'entrée, d'actions et/ou de millièmes d'actions créées à cet effet et émises par le compartiment MC MODERE de la SICAV MC FUNDS. Il sera procédé dans un premier temps à l'estimation des actifs du FCP MC CAPITALISATION. Le nombre d'actions du compartiment MC MODERE de la SICAV MC FUNDS attribué aux porteurs du FCP MC CAPITALISATION résultera de la parité suivante : Valeur liquidative d'une action du compartiment MC MODERE de la SICAV absorbante MC FUNDS Valeur liquidative d'une part du FCP Absorbé MC CAPITALISATION Compte tenu des parités qui seront déterminées le 09/05/2023, les porteurs du FCP MC CAPITALISATION recevront un nombre d'actions / de millième d'actions du compartiment MC MODERE de la SICAV MC FUNDS et le cas échéant une soulte résiduelle. Il sera procédé à l'évaluation des actifs et au calcul de la valeur liquidative du FCP MC CAPITALISATION et du compartiment MC

MODERE de la SICAV MC FUNDS sous le contrôle du commissaire aux comptes, le 09/05/2023, sous réserve du fonctionnement normal des marchés financiers et, sinon, à une date la plus proche possible de la reprise des cotations. Le compartiment MC MODERE de la SICAV MC FUNDS émettra immédiatement après la fusion/ absorption le nombre d'actions destinées à être remises aux porteurs du FCP MC CAPITALISATION en rémunération de son apport. L'assemblée générale extraordinaire de MC FUNDS sera appelée à prendre connaissance du présent avis de fusion, à acter où se feront les évaluations servant à la détermination de la parité d'échange ainsi que la date de la réalisation de l'opération de fusion. Les créanciers du FCP MC CAPITALISATION dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de quinze jours avant la date prévue pour l'opération. Prime de fusion: néant. Date du projet commun de fusion : 27.04.2023. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société MC FUNDS : 16.05.2023 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société MONTAIGNE CAPITAL agissant pour le compte de MC CAPITALISATION, Fonds Commun de Placement (FCP) géré par la société de gestion MONTAIGNE CAPITAL (le « FCP absorbé ») : 25.05.2023 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..

